

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel

Argan informe le public qu'un Document d'Enregistrement Universel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 septembre 2019 sous le numéro D.19-0814.

Le Document d'Enregistrement Universel peut être consulté sur le site internet de la société (www.argan.fr) dans la rubrique Espace Investisseurs / Infos réglementées / Communication AMF, ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Des exemplaires du Document d'Enregistrement Universel sont également disponibles au siège de la société.

A propos d'Argan

ARGAN est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext.

Elle assure elle-même le développement, l'entretien et la gestion locative de ses entrepôts.

Ses 60 entrepôts situés en France représentent plus de 1,7 million de m² valorisés 1,7 milliard d'euros au 30 juin 2019.

ARGAN est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 - ARG) et fait partie des indices CAC All-Share et IEIF SIIC France.

La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1^{er} juillet 2007.



Francis Albertinelli - Directeur Administratif et Financier

Tél : 01 47 47 05 46

E-mail : contact@argan.fr

www.argan.fr